

# COMPETITIONS FEMININES

## DISPOSITIONS GENERALES

Il est fait application des règles édictées par les Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue d'Auvergne Rhône Alpes et du Règlement des compétitions du District du Puy de Dôme.

### ► CATEGORIES D'AGE

Les joueuses sont réparties en catégories d'âge dans les conditions suivantes pour la saison **2020 - 2021** :

- U6F** : .....nées en 2015 dès l'âge de 5 ans
- U7F** : .....nées en 2014
- U8F** : .....nées en 2013
- U9F** : .....nées en 2012
- U10F** : .....nées en 2011
- U11F** : .....nées en 2010
- U12F** : .....nées en 2009
- U13F** : .....nées en 2008
- U14F** : .....nées en 2007
- U15F** : .....nées en 2006
- U16F** : .....nées en 2005
- U17F** : .....nées en 2004
- U18F** : .....nées en 2003
- U19F** : .....nées en 2002
- U20F** : .....nées en 2001
- SENIORS F** : .....nées à partir de 2000

### ► SURCLASSEMENT

Les joueuses peuvent pratiquer **en surclassement** sur autorisation médicale explicite figurant au dos de la licence **mais uniquement dans les compétitions de jeunes en mixité et en féminine** de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence.

#### **Cas particulier : Participation en SENIORS F**

Peuvent être surclassées pour évoluer en Senior F, autorisation médicale figurant sur la licence :

- Les joueuses U19 F et U18F
- Les joueuses U17F : 3 joueuses maximum

*Les licenciées U17 F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)*

- **Les joueuses U16F et U15F ne peuvent en aucun cas participer à une compétition séniors F départementale**

## ► **MIXITE**

Les joueuses U6F à U15F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur, mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

Les joueuses U16F sont autorisées à pratiquer en compétition masculine U 15.

Pour plus d'informations voire la fiche détaillant la mixité mise en ligne sur le site du District.

## ► **DUREE DES RENCONTRES**

1. Tous les matches sont joués sans prolongation

2. Les matches sont joués en deux périodes de :

- a) 45 minutes pour les joueuses U19F et Seniors F
- b) 40 minutes pour les joueuses U16F à U18F
- c) 35 minutes pour les joueuses U14F et U15F
- d) 30 minutes pour les joueuses U12F et U13F

3. La durée totale de temps de jeu ne peut excéder :

- a) 50 minutes sous forme plateaux avec plusieurs rencontres ou deux périodes de 25 minutes pour les joueuses U10F et U11F
- b) 40 minutes pour les joueuses U6F, U7F, U8F, U9F (sous forme de plateaux avec plusieurs rencontres)

Dans les rencontres entre écoles de football, le nombre des remplaçantes n'est pas limité.

Toutes les joueuses figurant sur la feuille d'arbitrage doivent participer à la rencontre.

Les joueuses remplacées peuvent à nouveau entrer en jeu.

## ► **BALLONS**

- Ballon n°5 pour les Seniors F, U19F, U18F, U17F, U16F et U15F
- Ballon n°4 pour les joueuses U14F, U13F, U12F, U11F et U10F
- Ballon adaptés pour les joueuses U6F à U9F

## ► **ACCOMPAGNEMENT**

Toute équipe féminine doit être obligatoirement accompagnée, sous peine de sanctions, d'un délégué (ou déléguée) majeur responsable licencié, offrant toutes garanties de moralité et dûment mandaté par l'organisme dont il dépend.